



NOS HONORAIRES

LOCATION

A CHARGE LOCATAIRE

10 € TTC / M²

DONT

2 € TTC / M²

Pour l'établissement de l'état des lieux



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'IMMOBILIER

SARL AU CAPITAL de 10000 Euros- RCS FREJUS 433 763 232 –APE 703C- Carte professionnelle : GESTION : n°5121 délivrée par la préfecture du Var.

Garantie financière : Monte Paschi Banque, 20 rue d'Antibes –06400 Cannes. Adhérent SNPI n° 13881

Les renseignements fournis sont confidentiels, ils n'engagent en aucun cas le cabinet et ne peuvent être communiqués à un tiers sous aucun prétexte